

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21405 - 79ÈME ANNÉE

Les présidents de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de Mayotte dénoncent la méthode de Paris

CIOM : défiance envers Paris et boycott

« Je refuse d'être un exécutant des décisions préalablement décidées par le gouvernement » : au nom de ce principe, Serge Letchimy, président de la Martinique, et d'autres élus ont boycotté le bilan d'étape du CIOM organisé jeudi 23 novembre à Paris par le gouvernement. La Guadeloupe, la Guyane et Mayotte ont également dénoncé la méthode de Paris qui ne fait que consulter. Dès son premier bilan d'étape, le CIOM est déjà plombé par le boycott de plusieurs responsables. Paris comprendra-t-il un jour que le monde a changé ?

Serge Letchimy, président de la Collectivité de Martinique, a boycotté le bilan d'étape du Conseil interministériel tenu outre-mer à Paris. Dans un courrier, il dénonce la méthode « infantilisante » du gouvernement. Les représentants de chaque territoire étaient reçus chacun leur tour dans un bureau à Paris, pour se voir exposer par un ministre le bilan de 72 mesures décidées par Paris. La Martinique devait « ouvrir le bal ». « Je refuse d'être un exécutant des décisions préalablement décidées par le gouvernement », écrit-il.

Les présidents de la Collectivité de Guyane, de la Région Guadeloupe et du Département de Guadeloupe ont également adressé des courriers au gouvernement pour dénoncer la méthode choisie.

Raidissement face au vent d'émancipation

La méthode est la suivante. Quelques ministres réunis à huis-clos dans un bureau lointain à Paris décidèrent de 72 mesures spécifiques aux anciennes colonies intégrées à la République. Aucun représentant des peuples concernés n'était présent, et encore moins associé aux décisions.

Ce que Paris a décidé seul, il en fait le bilan aux représentants des peuples concernés... C'est la méthode choisie par un gouvernement en 2023.

Or, cette méthode est à contre-courant du vent

d'émancipation qui s'est levé dans toutes les colonies intégrées à la République. C'est ce qu'a notamment rappelé l'élection au Sénat d'un candidat du FLNKS aux dépens d'une ministre anti-indépendantiste.

L'appel de Fort de France émanait de la plupart des présidents de collectivité de ces territoires. Il revendiquait notamment plus de responsabilité pour les assemblées locales. Cette question ne figure même pas dans l'ordre du jour des mesures décidées par Paris et présentée aux représentants des peuples concernés.

Traités comme des sujets et pas comme des citoyens

A Paris, certains pensent qu'il est donc possible de régler les problèmes en traitant les peuples des anciennes colonies comme des sujets, et non des citoyens. C'est bien là le fonds du problème. Car comment peut-on imaginer qu'à Paris, il soit possible de décider à la place des peuples concernés ?

Ce décalage entre cette méthode d'arrière-garde et la situation réelle explique une crise de confiance qui se dessine entre les représentants des anciennes colonies et Paris.

Dès son premier bilan d'étape, le CIOM est déjà plombé par le boycott de plusieurs responsables. Paris comprendra-t-il un jour que le monde a changé ?

M.M.

Hier au point d'étape du Conseil interministériel outre-mer à Paris

Plaidoyer de la Région Réunion pour l'octroi de mer

Lors du point d'étape sur les 71 mesures décidées par Paris hier, la présidente de la Région Réunion Huguette Bello est intervenue sur le thème de la défense de l'octroi de mer. En réponse, le ministre des Outre-mer a indiqué que Paris consultera les élus de La Réunion avant de décider.

« L'octroi de mer est en effet au carrefour du fonctionnement de la société et de l'économie des régions d'outre-mer. Toucher à l'octroi de mer, et le réformer sans que des études d'impacts sur tel ou tel scénario envisagé, n'aient été préalablement menées, c'est prendre le risque de déstabiliser les édifices fragiles des économies d'outre-mer.

Une illustration d'erreur manifeste d'appréciation, c'est de faire porter à l'octroi de mer le poids de la vie chère. Cela est factuellement faux. A La Réunion, le conseil régional a mis des taux zéro sur les produits de première nécessité. Notons au passage que n'est d'ailleurs pas le cas pour la TVA... Pourtant, malgré ces taux zéro d'octroi de mer, le prix de certains de ces produits reste plus élevé qu'en France continentale. C'est bien toute la chaîne de formation des prix qui est en cause, au-delà de l'octroi de mer...

Il n'est par ailleurs pas inutile de rappeler qu'à La Réunion le taux moyen d'octroi de mer (6,5 %) et le taux normal de TVA (8,5 %) représente un total de 15 points, ce qui est inférieur au taux normal de la TVA en France continentale (20 %).

Monsieur le ministre, sur ce sujet complexe de l'octroi de mer, il faut faire preuve de pédagogie pour écarter toute démagogie.

Et c'est la responsabilité des conseils régionaux, à travers la fixation des taux, de placer le curseur en conciliant les intérêts des 3 grands acteurs concernés : les producteurs, les consommateurs, et les collectivités locales.

La loi encadrant l'octroi confère cette prérogative aux Régions d'outre-mer. Elles disposent ainsi d'une d'un levier fiscal pour orienter le développement économique et social de leur territoire.

Décentralisation et différenciation

Monsieur le ministre, au moment où l'on parle de renforcer les responsabilités locales, il est paradoxal sinon contradictoire, de mettre en cause une prérogative fiscale essentielle dont disposent les régions d'outre mer.

Comment parler de décentralisation et de différenciation, et, dans le même temps, remettre en cause une compétence fiscale essentielle pour les régions d'outre mer ?

Comment inviter les Régions d'outre mer, à travers de nombreuses mesures du CIOM, à prendre davantage de responsabilités et à s'engager dans la voie du développement si dans le même temps on leur coupe les ailes en portant un coup d'arrêt à la dynamique de cette ressource fiscale, qui est un élément structurant de leur budget.

Imagine-t-on le Conseil départemental de La Réunion privé de sa taxe sur le tabac qui lui rapporte plus de 160 millions contre 135 millions pour l'octroi de mer régional ? Il serait particulièrement préjudiciable qu'une réforme imposée de l'octroi de mer jette le discrédit sur toutes la démarche du CIOM. »

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

La Belgique et la Suisse comme débouchés

Le premier Groupement d'Exportation Collaborative réunionnais prêt à décoller

C'est une première ! Dix marques du savoir-faire réunionnais veulent aborder des marchés européens sous la forme d'un Groupement d'Exportation Collaborative. Ce dispositif original offre à ces acteurs de la filière agro-alimentaire aux gammes complémentaires, un accompagnement complet depuis la constitution jusqu'à l'élaboration de la stratégie commerciale. Le « collectif péi » s'est constitué sous la marque commune « Émotion intense, un avant-goût de l'île de La Réunion ».

Jeudi 23 novembre 2023, le Club Export Réunion, présentait les dix membres du premier Groupement d'Exportation Collaborative (GEC) constitué dans l'Océan indien, avec l'appui de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Cette démarche, qui a déjà fait ses preuves en France, offre de nombreux avantages aux petites et moyennes entreprises désireuses de se développer à l'international. Au-delà de l'optimisation des coûts marketing et commerciaux liés à l'export, le groupement leur permet de proposer une offre complète à l'identité forte et d'interagir de façon structurée.

L'exportation collaborative pour des bénéfices multipliés

La cerise sur le gâteau pour les entreprises ainsi réunies : la force d'un discours commercial attrayant pour les acheteurs et une présence permanente représentant leurs intérêts sur les marchés visés. La mutualisation des ressources marketing et commerciales offre à chaque exportateur la possibilité de se concentrer sur son expertise : la transformation des produits notamment des fruits et épices de qualité exceptionnelle de La Réunion.

GEC : un accompagnement du Club Export Réunion conduit sur 3 ans

Au terme de la première phase d'accompagnement débutée en 2022, dix entreprises locales au savoir-faire artisanal se sont regroupées au sein d'une entité commune. Après l'évaluation d'une stratégie adaptée aux marchés retenus — la Belgique et la Suisse — le groupement a défini son offre complète de produits gourmands. Promouvoir le savoir-faire de La Réunion dans le secteur de l'agroalimentaire
Trois gammes de produits tropicaux — spiri-

teux/bières, épicerie et confiserie fines — représenteront notre terroir, sous la marque ombrelle « Emotion intense, a taste of Réunion Island », valorisant chaque enseigne et faisant écho à la signature touristique de la région Réunion. Ainsi garnie, l'offre proposée se fera l'ambassadeur d'une terre exotique aux influences mélangées, riche en saveurs qui enrichissent l'art culinaire français et intègrent ses normes de qualités. La deuxième phase a permis la mise au point des supports de communication du groupement : site internet, plaquette commerciale et vidéos de présentation.

Une opportunité pour que les entreprises de petites tailles abordent l'international

Le Club Export Réunion, membre de la Team France Export, est accompagné dans ce projet par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion (CMAR), son partenaire principal. Le Groupement est financé à hauteur de 70 % par des fonds publics de la Région, de l'État et de l'Europe. Le Club a obtenu un financement supplémentaire en remportant un appel à projets lancé par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Laurent Lemaitre, président du Club Export Réunion a salué l'avancée du projet dans le respect du calendrier et rappelé que la prochaine échéance consisterait au lancement de la commercialisation prévue début 2024. « Ce nouveau dispositif offre un tremplin de choix pour les entreprises candidates à l'export. Le groupement conjugue les avantages de mutualisation des moyens humains et financiers et de réduction des risques liés à l'international. Il donne l'occasion à des TPE et PME de mettre en avant le « made in Reunion » en abordant les marchés étrangers de manière professionnelle ».

D'ailleurs, le Club Export Réunion réfléchit déjà à la constitution du prochain groupement d'exportation collaborative.

La clé de la réussite commune de ces entrepreneurs prêts à représenter La Réunion !? Avoir opéré une alchimie entre tradition et innovation tout en préservant les bienfaits naturels des délices du terroir réunionnais. Leur ambition : introduire en Belgique et en Suisse, un avant-goût de notre île en séduisant les hôtels, les cavistes et les épicerie fines de ces marchés.

Oté

La Rényon i fé lo ni é La Franss i ponn dodan

Mézami mi koné pa si zot i panss konm mwin, si zot ossi zot i panss La Rényon lé pankor dékolonizé pou vréman. Arzoute èk sa, shak foi kolonyaliss fransé lé gingn lokazyon amontre son figuir li la pa s'anpass amontré.

Zot i rapèl lo plan Paul Vergès pou lotonomi dann l'énèrji ? Sa té in n'afèr téi marsh bien é si dann tan Sarkozy in gouvèrnman l'avé pa désside koup an dsou ébin zordi nou noré té fine trape noute lotonomi énézétik - dizon La Rényon antyèr noré té konm la komine Sinte Sizane otonome dsi la késtyon d'énèrzi.

Astèr i antann parl French Tech La rényon, konm in linstriman noute dévlopman réjyonal. Mwin ossi mi souètré sa, mé sha éshodé i krin lo froide épi mi yèmré nou néna in plan pou dévlope noute lékonomi, é sa sé kékshoz i manke anou bonpé pou l'instan - in plan pou bann rényoné par bann rényoné.

Aprésami mi pé pa anpèsh mon tête travaye : mi koné lo French Tech d'après sak mwin la lir sé kékshoz lé konpri dann ministèr lékonomi La Franss donk sé d'après mwin konm in ménass dsi noute prop dévlopman par nou mèm é mi oi gro konm in mézon, La Franss dévore french Tech La Rényon avèk apéti épi toute sak néna in volonté d'lotonomi par rapor ali.

Néna galman in kékshoz la pa éshape amwin konm la pa éshape bann zélu l'outremèr sé in famé lartik 55 d'in loi pou ankouraz bann demoune laba pou vni instal azot dann bann péi l'outre-mèr. Aprésami gouvèrnman la fé sanblan rokil in pé épi la di lé pou bann loutremèr pou vnir instal azot dann zot landroi... é pou fé kèl dévlopman ? Sak lo plan lé pa ankòr ékri !

Mézami éskize amwin mé mi fé pa konfyanss gouvèrnman La Franss... Sinplomman pars nou lé pa dékolonizé lo kolonyalism lé à l'afu konm lo shat après sirvèye zoizo dann mon kour é mi koné a la fin d'la fin kissa k'i gingn... Mi vé bien k'i ésplike amwin ké mwin na tor kroir sak mi kroi, mé mi pé dir azot lé pa gagné d'avanss pou bann zésplikèr.

A bon antandèr salu !

Justin